



Réf. : C.L.21.2026

Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, 7 juin 2026

Les Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) présentent leurs compliments aux États Membres et aux Membres associés et ont l'honneur de les informer que la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018, sera célébrée le 7 juin 2026, date de la publication à l'échelle mondiale de nouvelles estimations sur la charge des maladies d'origine alimentaire.

Au cours de la semaine précédant la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, l'OMS publiera les estimations mondiales et régionales ainsi que les toutes premières estimations nationales de la charge des maladies d'origine alimentaire de 2000 à 2021. Ces estimations actualisées permettront d'éclairer les programmes mondiaux, régionaux et nationaux de sécurité sanitaire des aliments. Le rapport comportera aussi de nouvelles estimations de l'impact économique des maladies d'origine alimentaire. Ces informations fiables concernant la charge de morbidité et les incidences économiques permettront d'établir des politiques fondées sur des données probantes et de prendre des mesures coordonnées dans plusieurs secteurs.

En mesurant les conséquences des dangers d'origine alimentaire au niveau national, il est possible de repérer et de classer les risques prioritaires, d'allouer les ressources plus efficacement et de mener les interventions là où elles auront le plus grand impact. Face à ces enjeux, une collaboration intersectorielle s'impose. La sécurité sanitaire des aliments dépend d'une action coordonnée des autorités des secteurs de la santé, de l'agriculture, du commerce, de l'environnement et de la protection des consommateurs.

On dispose déjà de nombreuses connaissances sur les solutions envisageables. Le Codex Alimentarius, le code alimentaire international mis au point par la FAO et l'OMS, fournit des normes, des directives et des codes d'usage visant à protéger la santé des consommatrices et des consommateurs et à promouvoir des pratiques loyales dans le commerce alimentaire. Ces normes – mises à jour au fur et à mesure que de nouvelles données probantes sont disponibles – offrent des conseils pratiques pour gérer les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments. Parmi les autres solutions, on peut citer, notamment, le renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments, les orientations pratiques pour la manipulation sûre des aliments et les régimes alimentaires sains, les interventions réglementaires axées sur les risques, les approches réglementaires fondées sur la science, la communication sur les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, adaptée au grand public, la mobilisation des diverses parties prenantes et la coordination interministérielle.

La publication mondiale des nouvelles estimations concernant la charge des maladies d'origine alimentaire, à l'occasion de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, permettra de mieux comprendre les enjeux et incitera fortement à prendre des mesures. Les données et les solutions peuvent aider les pays à hiérarchiser les risques, à renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments et à protéger la santé de leur population.

L'OMS et la FAO invitent leurs Membres à célébrer la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2026 et à utiliser les données à venir pour soutenir les actions et les politiques nationales en matière de sécurité sanitaire des aliments.

Les Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture saisissent cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de leur très haute considération.

Genève, le 2 juin 2026